



DOSSIER **FONDS DE CONCOURS**

MISE EN ACCESSIBILITE
DES POINTS D'ARRÊT
DE BUS PRIORITAIRES



POINT D'ARRÊT PRIORITAIRE MIS EN ACCESSIBILITÉ :

MAITRE D'OUVRAGE:

Commune : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

PROJET :

Date prévisionnelles de début et de fin : _____

Descriptif synthétique du projet (éléments, objectifs, résultats attendus) :

PERSONNE CHARGÉE DU SUIVI :

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL :

(Assiette éligible comprise entre 1 000€ HT et 15 000€ HT – Taux d'intervention maximal de 50% du coût HT restant à la charge de la commune)

DEPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT HT	%
			Subvention Etat		
			Subvention Région		
			Subvention Département		
			Autre		
			Fonds de concours CACTLF		
			Participation communale		
TOTAL €			TOTAL €		100%

PIECES JUSTIFICATIVES DEMANDEES :

- Dossier complété et signé
- Devis (Le montant total des devis doit correspondre au montant total HT exact du plan de financement prévisionnel)
- Copie des notifications des co-financeurs, le cas échéant
- Toutes pièces supplémentaires utiles pour la compréhension du projet (plans, photos etc)

Attention, tout dossier incomplet ne pourra être instruit.

ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DU PROJET FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE *

Je soussigné(e) _____

Maire de la commune de _____

Atteste du non commencement de l'opération faisant l'objet de la présente demande de fonds de concours.

Fait à _____, le _____

M./ Mme le Maire

Cachet et signature

*Pour une opération présentant un caractère urgent, une demande de dérogation pour démarrage anticipé est possible si la CACTLF en a été avertie sous 48h.

Dossier complet à adresser uniquement par courriel à l'adresse suivante : subvention@ctlf.fr



CHAUNY - TERGNIER - LA FERÉ
Communauté d'Agglomération